

Notes de lecture 22

Mars 2014

Les « Notes de lecture » sont une publication apériodique.

Le capital au XXI^e siècle

Thomas Piketty

Editions du Seuil, 970 pages, 25 €

(Notes de lecture de J-P Allétru)

Voici un très grand livre. Thomas Piketty s'appuie sur la documentation considérable qu'il a pu rassembler pour étudier, dans la longue durée, et dans de nombreux pays, le capital et les revenus, leur évolution et leur répartition. Par rapport aux penseurs qui l'ont précédé, Malthus, Ricardo, Marx, Kuznets, ..., il a l'avantage d'une plus grande durée d'observation (forcément), et des puissants moyens actuels de traitement de l'information. Plutôt que de construire des modèles théoriques, il analyse les faits. Son livre, plus encore qu'un ouvrage d'économie politique, est une œuvre d'historien.

Il détecte une évolution inquiétante qui se dessine pour le XXI^e siècle, et avance des propositions pour y remédier. Son ouvrage appelle au débat public. Il interpelle tous les citoyens.

Mis à part quelques développements plus théoriques, l'ouvrage a la clarté de celui qui domine son sujet. Les notes qui suivent ne prétendent pas rendre compte de toute la richesse de l'ouvrage, qui s'appuie sur de nombreux raisonnements et graphiques. Si elles permettent aux lecteurs de comprendre quelques-uns des enseignements de Thomas Piketty, si elles les incitent à prendre part au débat qu'il lance, elles auront atteint leur but.

L'introduction résume la problématique et les principaux résultats mis en évidence.

La dynamique de l'accumulation du capital privé conduit-elle inévitablement à une concentration toujours plus forte de la richesse et du pouvoir en quelques mains, comme l'a cru Marx au XIX^e siècle ? Ou bien les forces équilibrantes de la croissance, de la concurrence et du progrès technique conduisent-elles spontanément à une réduction des inégalités et à une harmonieuse stabilisation dans les phases avancées du développement, comme l'a pensé Kuznets au XX^e siècle ?

La croissance moderne et la diffusion des connaissances ont permis d'éviter l'apocalypse marxiste, mais n'ont pas modifié les structures profondes du capital et des inégalités. Dès lors que le taux de rendement du capital dépasse durablement le taux de croissance de la production et du revenu, ce qui risque fort de redevenir la norme au XXI^e siècle, le capitalisme produit mécaniquement des inégalités insoutenables, arbitraires, remettant radicalement en cause les valeurs méritocratiques sur lesquelles se fondent nos sociétés démocratiques.

Il est plus que temps de remettre la question des inégalités au cœur de l'analyse économique et de reposer les questions ouvertes au XIX^e siècle.

L'histoire de la répartition des richesses est toujours une histoire profondément politique et ne saurait se réduire à des mécanismes purement économiques. En particulier, **la réduction des inégalités observée dans les pays développés entre les années 1900-1910 et les années 1950-1960 est avant tout le produit des guerres et des politiques publiques mises en place à la suite de ces chocs.** De même, la remontée des inégalités depuis les années 1980-1990 doit beaucoup aux retournements politiques des dernières décennies, notamment en matière fiscale et financière.

Le processus de diffusion des connaissances et des compétences est le mécanisme qui permet à la fois la croissance générale de la production et la réduction des inégalités, à l'intérieur des pays comme au niveau international, comme l'illustre le rattrapage actuel des pays riches par une bonne partie des pays pauvres émergents, à commencer par la Chine. Ce processus de convergence technologique peut être favorisé par l'ouverture commerciale, mais il s'agit fondamentalement d'un processus de diffusion des connaissances et de partage du savoir –bien public par excellence-, et non d'un mécanisme de marché.

Mais si forte soit-elle, cette force égalisatrice est contrebalancée par d'autres forces plus puissantes : le processus de décrochage des plus hautes rémunérations, et surtout le processus d'accumulation et de concentration des patrimoines dans un monde caractérisé par une croissance faible et un rendement élevé du capital. Cette force de divergence n'a rien à voir avec une quelconque imperfection de marché, bien au contraire : plus le marché est « parfait », au sens des économistes, plus elle a de chances d'être vérifiée.

Il est possible d'imaginer des institutions et politiques publiques permettant de contrer cette logique implacable,- comme un impôt mondial et progressif sur le capital. Mais leur mise en place pose des problèmes considérables en termes de coordination internationale. Il est malheureusement plus probable que les réponses apportées seront beaucoup plus modestes et inefficaces, par exemple sous la forme de replis nationalistes...

Revenu, production, croissance

Revenu et production

L'avance prise par l'Europe et l'Amérique au cours de la révolution industrielle leur a longtemps permis de peser entre 2 et 3 fois plus lourd dans la production que leur poids dans la population. Cette phase de divergence des productions est terminée et nous sommes entrés dans une phase de convergence. Mais cette convergence des productions n'implique aucunement celle des revenus.

Il convient de noter qu'aucun des pays asiatiques (Japon, Corée, Taïwan, et aujourd'hui Chine) qui ont connu une trajectoire de rattrapage par rapport aux pays les plus développés n'a bénéficié d'investissements étrangers massifs ; ils ont financé par eux-mêmes les investissements (y compris et surtout en éducation et formation). A l'inverse, les pays possédés par d'autres, que l'on considère le cas de l'époque coloniale ou de l'Afrique actuelle, ont connu moins de succès, en particulier du fait de spécialisations parfois peu porteuses et d'une instabilité politique chronique.

La croissance

Voisin de 0 (jusqu'à l'an 1000), le taux de croissance de la **population** mondiale a cru régulièrement jusqu'à avoisiner 1% par an dans les années 1913-1950, et presque 2 % (ce qui est considérable) dans les années 1950-1970. Il décroît depuis : 1,8 %/an dans les années 1970-1990, 1,3 %/an dans les années 1990-2012. La faible croissance démographique prévue (par l'ONU) de 0,2%/an dans les années 2050-2100 est entièrement due à l'Afrique, tandis que la population des autres continents devrait stagner (Amérique), ou diminuer (Europe et Asie).

Or, une croissance démographique forte tend à avoir un effet égalisateur, car elle diminue l'importance des patrimoines issus du passé, et donc de l'héritage. Tandis que la stagnation de la population accroît le poids du capital accumulé par les générations précédentes.

Le taux de croissance de la **production** mondiale totale suit lui aussi une courbe en cloche : pratiquement nul jusqu'à l'an 1000, il s'est peu à peu élevé : 0,5 % par an (dans les années 1700-1820), 1,5% (1820-1913), 1,8 % (1913-1950), jusqu'à atteindre le montant colossal de 4 % par an dans les années 1950-1990. Il a commencé à diminuer (3,5% /an observé entre 1990 et 2012), et devrait continuer à diminuer jusqu'à 1,5 %/an au niveau mondial à la fin du siècle, selon un scénario « optimiste », selon Thomas Piketty, puisqu'il assure le rattrapage un peu partout (mis à part l'Afrique subsaharienne et l'Inde) du niveau des pays les plus riches [*mais ce scénario ne dit rien*

quant à l'épuisement des ressources naturelles, ou aux désordres climatiques, ce n'est pas son propos, note JPA].

On retrouve la courbe en cloche pour le taux de croissance de la production mondiale par habitant : nul ou presque jusqu'à 1820, il dépasse 2% par an pour la période 1950-2012, et devrait grimper à 2,5 % pour la période 2013-2050, avant de redescendre entre 1% et 1,5 % dans la deuxième moitié du siècle.

Ces derniers taux peuvent paraître faibles. Mais sur de longues durées, ils entraînent des changements colossaux. Dans la période 1700-2012, le taux de croissance par habitant au niveau mondial était de 0,8 % par an. Le revenu moyen mondial est actuellement d'environ 760 € par mois et par habitant ; en 1720, il était inférieur à 70€ par mois, soit approximativement le même niveau que dans les pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne de 2012.

Il convient de noter qu'une croissance soutenue peut conduire à faciliter l'ascension sociale de personnes dont les parents ne faisaient pas partie de l'élite.

La dynamique du rapport capital/revenu

Les métamorphoses du capital

Thomas Piketty a construit des graphiques montrant comment a évolué, année après année, entre 1750 et 2010, **au Royaume-Uni et en France**, le capital, privé et public, exprimé en pourcentage du revenu national annuel. Le rapport capital/revenu a suivi des évolutions très proches dans les deux pays, avec une relative stabilité aux XVII^e et XIX^e siècles (le capital total représente alors 7 années de revenu), puis un choc énorme au XX^e siècle (le capital s'effondre jusqu'à ne plus représenter en 1920 que 2 années de revenu au Royaume Uni, 3 en France), pour finalement se retrouver en ce début de XXI^e siècle à des niveaux voisins de ceux observés à la Belle Epoque (5 années de revenu au Royaume-Uni, 6 en France). Il s'agit là de variations de très grande ampleur, à la mesure des conflits militaires, politiques et économiques qui ont marqué le XX^e siècle, notamment autour de la notion du capital, de la propriété privée et de la répartition mondiale de la fortune.

La **composition du capital** a également fortement évolué : les terres agricoles sont passées de 4 à 5 années de revenu en 1700 à presque rien aujourd'hui ; les logements, qui représentaient une année de revenus en 1700, représentent désormais 3 années de revenu au Royaume –Uni, 4 en France ; le capital étranger (colonisation) a représenté jusqu'à 1,5- 2 années de revenu en 1910, et a disparu aujourd'hui ; le reste, qui comprend les capitaux utilisés par les entreprises et les administrations, représente entre 1,5 et 2 années de revenu en 1700 et 2010, et a été réduit à 1 année de revenu en 1920.

Au début des années 2010, la valeur de la totalité des actifs publics est estimée à près d'une année de revenu national au Royaume-Uni, et à un peu moins d'une année et demie en France. Compte tenu du fait que les **dettes publiques** représentent environ une année de revenu national dans les deux pays, cela signifie que le patrimoine public net, ou capital public, est très proche de 0 dans les deux pays. Autrement dit, si la puissance publique de ces deux pays décidait de mettre en vente tous ses biens pour rembourser immédiatement toutes ses dettes, il ne lui resterait plus rien Outre-Manche, et peu de chose en France.

Au Royaume-Uni, la dette publique est passée d'environ une année de revenu national au début des années 1770 à près de 2 années dans les années 1810 (guerres napoléoniennes). Il lui faudra un siècle de budgets en excédent pour ramener cet endettement à moins de 30 % du revenu national en 1910. Ce très fort endettement public a très bien servi les intérêts des prêteurs et de leurs descendants- par comparaison à une situation où la monarchie britannique aurait financé ses dépenses en leur faisant payer des impôts...

Cette expérience historique permet de comprendre pourquoi les socialistes du XIX^e siècle, à commencer par Karl Marx, étaient très méfiants vis-à-vis de la dette publique, qu'ils percevaient, non sans raison, comme un instrument au service de l'accumulation du capital privé.

En France, pendant la période 1880-1914, la dette publique s'élève à 70-80 % du revenu national. L'Etat distribue chaque année en intérêts l'équivalent d'environ 2-3 % du revenu national (soit plus que le budget de l'Education nationale de l'époque), et ces intérêts permettent de faire vivre un groupe social très substantiel.

En revanche, les énormes déficits de la Libération ont été presque immédiatement annulés par une **inflation** supérieure à 50 % par an pendant quatre années consécutives, de 1945 à 1948. La dette a été payée en monnaie de singe, les déficits ont été financés par ceux qui avaient prêté leur patrimoine à l'Etat, sans qu'il ait été nécessaire d'augmenter les impôts. De même, au Royaume-Uni, la dette publique en 1950, au lendemain de la guerre, dépassait le double du PIB, et c'est grâce à l'inflation des années 1950-1960 (4 % par an) et surtout des années 1970 (près de 15 % par an) pour que la dette retombe à 50 % du PIB.

Cette vision « progressiste » de la dette publique et de la redistribution par l'inflation (Keynes a parlé en 1936 de l'« euthanasie des rentiers ») continue d'imprégner bien des esprits en ce début de XXI^e siècle, alors même que l'inflation est depuis longtemps redescendue à des niveaux voisins de ceux du XIX^e siècle. Cependant, l'inflation n'est pas sans inconvénients : elle ne permet pas de bien cibler la redistribution (les détenteurs de dette publique ne sont pas toujours les plus aisés, loin s'en faut); et elle peut s'emballer sans qu'on parvienne à la maîtriser.

L'histoire du **patrimoine public** est elle aussi mouvementée. La valeur totale des actifs publics est passée, en France comme au Royaume-Uni, d'à peine 50 % du patrimoine national aux XVIII^e et XIX^e siècles à environ 100 % (Royaume-Uni) et 150 % (France) de nos jours. Cette progression correspond au développement au XX^e siècle de services publics de plus en plus étendus dans le domaine de l'éducation et de la santé, et d'infrastructures publiques dans les transports et communications. Mais dans l'intervalle, on a assisté à la constitution d'actifs publics significatifs des années 1950 aux années 1970 (la foi dans le capitalisme privé, surtout en France, avait été ébranlée par la crise des années 1930, et par l'enrichissement indécent des « élites », suspectées de collaboration, pendant la guerre ; et le système économique de l'Union soviétique jouissait d'un certain prestige ; la France connaissait alors un « capitalisme d'Etat »), suivie d'importantes vagues de privatisation à partir des années 1980-1990 (le mouvement fut amorcé par les « révolutions conservatrices » aux Etats-Unis et au Royaume-Uni -qui supportaient mal d'avoir été rattrapés par les autres pays-, fut conforté par l'échec devenu patent des modèles soviétiques et chinois, et fut suivi dès 1986 par la France, sans que ce changement y soit clairement assumé).

En **Allemagne**, l'évolution du rapport capital/revenu suit la même courbe en U, avec un effondrement en 1930 et 1950 à la suite des guerres. Avec une inflation moyenne de 17 % par an entre 1913 et 1950 (cette moyenne ne prend pas en compte l'année 1923, où les prix sont multipliés par cent millions entre le début et la fin de l'année), l'Allemagne est le pays par excellence qui a noyé ses dettes dans l'inflation au XX^e siècle. La valeur des patrimoines privés allemands se situe au début des années 2010 au-dessous des niveaux britanniques et français (4 années de revenu national, contre 5-6 en France et au Royaume-Uni, et plus de 6 en Italie et en Espagne), ce qui s'explique par le faible niveau des prix immobiliers en Allemagne, mais surtout par la plus faible capitalisation boursière des entreprises.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser a priori, **l'effondrement du rapport capital/revenu dans tous les pays européens au cours de la période 1914-1945** (ce « suicide de l'Europe ») ne s'explique que très partiellement par les destructions physiques de capital entraînées par les guerres. Les facteurs principaux sont les pertes d'actifs étrangers (faillites de la crise des années 1930,

emprunts russes, nationalisation du canal de Suez, décolonisation), la très faible épargne caractérisant la période, et les faibles niveaux de prix des actifs en vigueur dans le nouveau contexte politique de propriété mixte et régulée de l'après-guerre (blocage des loyers, taxation des bénéficiaires et des dividendes).

Aux **Etats-Unis**, le rapport capital/revenu est beaucoup plus stable, mais les patrimoines américains subissent les contrecoups des crises des années 1914-1945. Les Etats-Unis mettent en place sous Roosevelt des politiques publiques pour réduire le poids du capital privé, comme la régulation des loyers. Sur la fiscalité progressive, ils vont même beaucoup plus loin que l'Europe.

Vers 1800, les esclaves (essentiellement concentrés dans les Etats du Sud) représentent près de 20 % de la population totale des Etats-Unis. La valeur totale des esclaves était de près d'une année et demie de revenu national à la fin du XVIII^e siècle et pendant la première moitié du XIX^e.

Les Etats-Unis restent marqués par un fort contraste : d'un côté, une promesse égalitaire et un espoir considérable placé dans cette terre d'opportunités qu'ils représentent toujours pour des millions de migrants d'origine modeste ; de l'autre une forme extrêmement brutale d'inégalité, notamment autour de la question raciale, toujours très présente aujourd'hui.

Sur longue période, la **nature de la fortune** s'est totalement transformée : le capital terrien a été progressivement remplacé par le capital immobilier, industriel et financier. Mais la valeur totale du stock de capital, mesurée en années de revenu national, ne semble pas avoir changé : 6 ou 7 années. Existe-t-il un niveau d'équilibre ? Dans quelle mesure certains pays se retrouveront-ils possédés par d'autres pays au cours du XXI^e siècle ? Les positions extérieures considérables observées à l'époque du colonialisme sont-elles susceptibles d'être atteintes, voire dépassées ?

Un pays qui épargne beaucoup et qui croît lentement accumule dans le long terme un énorme stock de capital.

Il est toujours très difficile de mettre un prix sur le capital. Les bulles spéculatives sur le prix du capital immobilier et boursier sont aussi anciennes que le capital lui-même. Mais au-delà des bulles, on assiste bien à un grand **retour du capital privé dans les pays riches depuis les années 1970**. Ceci s'explique par le ralentissement de la croissance, notamment démographique (dans une société en quasi-stagnation, les patrimoines issus du passé prennent une importance démesurée), mais aussi par un mouvement de privatisation et de transfert graduel de la richesse publique vers la richesse privée, et par un phénomène de long terme de rattrapage des prix des actifs immobiliers et boursiers, dans un contexte très favorable aux patrimoines privés.

L'opération de privatisation la plus massive de toute l'histoire du capital concerne évidemment les pays de **l'ex-bloc soviétique**. Il s'agit d'un transfert pur et simple de la propriété du capital de la puissance publique vers les individus privés, qui a pris la forme d'enrichissements extrêmement rapides (les oligarques russes, ukrainiens, géorgiens,...).

Le partage capital-travail au XXI^e siècle

Quel est le « bon » niveau de partage capital-travail ? Est-on bien sûr que le « libre » fonctionnement d'une économie de marché et de propriété privée conduise partout et toujours à ce niveau optimal, comme par enchantement ? Comment, dans une société idéale, devrait-on organiser le partage capital-travail et comment faire pour s'en approcher ?

On constate au Royaume-Uni comme en France que la part du capital était de l'ordre de 35-40 % du revenu national à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, avant de retomber à environ 20-25 % au milieu du XX^e siècle, puis de remonter à 25-30 % à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle.

Le rendement pur du capital a oscillé autour d'une valeur de 4 à 5 % par an. La pression fiscale en général était presque insignifiante aux XVIII^e et XIX^e siècles, et nettement plus élevée au XX^e et en ce début de XXI^e siècle, si bien que le rendement moyen après impôt a nettement plus baissé sur longue période que le rendement moyen avant impôt. Le patrimoine dans les pays riches se partage actuellement en deux moitiés approximativement égales : l'immobilier et les actifs financiers. La taxe foncière réduit sensiblement le rendement du capital immobilier, et l'impôt sur les sociétés fait de même pour les revenus du capital financier investi dans les entreprises.

La croissance moderne, qui est fondée sur la croissance de la productivité et la diffusion des connaissances, a permis d'éviter l'apocalypse marxiste et d'équilibrer le processus d'accumulation du capital. Du coup, on s'imagine parfois que le capital aurait disparu, que nous serions passés d'une société basée sur le capital, l'héritage et la filiation, à une civilisation basée sur le capital humain et le mérite. Mais aucun mécanisme autocorrecteur n'empêche qu'une hausse continue du rapport capital/revenu s'accompagne d'une progression de la part du capital dans le revenu national.

La structure des inégalités

Inégalités et concentration : premiers repères

Les inégalités sont fortement reparties à la hausse depuis les années 1970-1980, avec de fortes variations entre pays, ce qui suggère un rôle central joué par les différences institutionnelles et politiques.

Pour Vautrin, dans *le Père Goriot*, de Balzac, les choses étaient claires : la réussite sociale par les études, le mérite et le travail est une illusion ; mieux vaut épouser une riche héritière. Le cynisme de Vautrin nous choque, tant est constitutif de notre modernité démocratique l'espoir que les inégalités soient davantage fondées sur le travail et le mérite individuel. Et de fait, son discours a cessé d'être vrai dans les décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. Mais aujourd'hui ? (D'ailleurs, un fils d'un ex-président de la République, étudiant à la faculté de droit de Paris, aurait, d'après la presse, épousé récemment l'héritière des magasins Darty).

Le capital est toujours plus inégalement réparti que le travail. Thomas Piketty donne deux tableaux illustrant l'inégalité des revenus du travail et l'inégalité de la propriété du capital, selon qu'on se trouve dans une société à inégalité faible (pays scandinaves, années 1970-1980), moyenne (Europe, année 2010), forte (Etats-Unis 2010) ou très forte (Europe 1910). Pour bien mesurer les inégalités, il est pertinent de s'intéresser au centile supérieur (les 1% les plus favorisés) –qui ne constituent pas un groupe négligeable, puisqu'en France il regroupe 500 000 personnes, voire au millime (le groupe Occupy Wall Street était fondé à cibler explicitement ce groupe des 1% les plus riches). Dans la France de 1789, on estime généralement que l'aristocratie représentait entre 1 % et 2 % de la population, le clergé moins de 1 %, et le « tiers état », plus de 97 %.

On se bornera ici à indiquer quelques données : dans le cas d'inégalité très forte de la propriété du **capital** (Europe 1910), les 10 % les plus riches en disposent de **90 %** (dont **50%** pour les 1% les plus), quand les 50 % les plus pauvres se partagent seulement **5 %** ; dans le cas d'inégalité forte des revenus du **travail** (Etats-Unis 2010), les 10 % les plus riches en reçoivent (seulement) **35 %** (dont les 1% les plus riches reçoivent **12 %**), quand les 50 % les plus pauvres reçoivent (encore) **25 %**.

Même si elles sont plus réduites que les inégalités relatives au capital, les inégalités des revenus du travail sont substantielles et façonnent les modes de vie. Aux Etats-Unis, les 10 % du haut perçoivent en moyenne 7 000 € par mois (dont 24 000 € pour les 1%), les 40 % du milieu 2000 €, et seulement 1000 € pour les 50 % du bas. Les Etats-Unis des années 2010 se caractérisent avant tout par une inégalité record des revenus du travail (plus élevée que dans toutes les sociétés observées dans

l'histoire et dans l'espace ; en revanche, les inégalités de patrimoine sont moins extrêmes que celles observées dans les sociétés traditionnelles ou dans l'Europe de la Belle Epoque). Si la tendance américaine devait se poursuivre, en 2030, en y consacrant une faible part de leur revenu, les 10 % du haut pourraient embaucher comme domestiques une bonne part des 50 % du bas.

Les inégalités face au capital sont extrêmes. Mais le développement d'une « classe moyenne patrimoniale » constitue la principale transformation structurelle de la répartition des richesses dans les pays développés au XX^e siècle. On l'a vu, en 1910 en Europe, les 10 % du haut disposaient de 90 % du capital, les 50 % les plus pauvres, de 5 % du capital, ce qui laissait aux 40 % intermédiaires seulement 5%. En 2010, en Europe, les 50 % les plus démunis n'ont toujours que 5 %, mais la part des 40 % suivants est montée à 35 % (et celle des 10 % du haut, descendue à 60%). Cependant, rien ne garantit que cette compression limitée des inégalités soit irréversible.

Le caractère plus ou moins soutenable d'inégalités aussi extrêmes dépend non seulement de l'efficacité de l'appareil répressif, mais également –et peut-être surtout- de l'efficacité de l'appareil de justification.

Le cas de la France

Les inégalités de revenus ont chuté depuis la Belle Epoque (1910). La part du décile supérieur est passée de 45-50 % du revenu national à 30-35 % aujourd'hui. Cette forte compression des inégalités est entièrement due à la chute des hauts revenus du capital. Elle est encore plus manifeste si on s'intéresse au premier centile (les 1% les plus riches, les rentiers) : de 20 % du revenu national en 1910, ils sont tombés à 8 -9% dans les années 2000. Ce sont les guerres qui ont fait table rase du passé, et non la paisible rationalité démocratique ou économique : les destructions liées aux conflits mondiaux, les faillites des années 1930, et surtout les politiques publiques mises en place pendant cette période (du blocage des loyers aux nationalisations, en passant par l'euthanasie des rentiers de la dette publique).

Nous sommes passés d'une société de rentiers à une société de cadres : le décile supérieur est aujourd'hui composé très majoritairement de salariés à haut salaires. Mais au sein du centile supérieur, ce sont les revenus du capital (et essentiellement les revenus financiers) qui reprennent la part prépondérante.

Depuis 1945, les inégalités de revenu ont connu des fluctuations importantes : elles ont augmenté fortement de 1945 à 1966-1967 (forte croissance économique, reconstruction) puis diminué de 1968 à 1982-1983 (accords de Grenelle, le salaire minimum augmente de 130 % entre 1968 et 1983), puis augmentent régulièrement depuis 1983 (« tournant de la rigueur » : les salaires sont bloqués, la part des profits remonte en flèche). Depuis la fin des années 1990, les très hauts salaires se mettent à grimper (suivant la tendance initiée aux Etats-Unis).

Le cas des Etats-Unis

Les Etats-Unis sont devenus plus inégalitaires que la France –et que l'Europe dans son ensemble- au cours du XX^e siècle, alors que le contraire était vrai au début du XX^e siècle.

Pendant la crise économique des années 1930, on assiste aux Etats-Unis à une compression des inégalités, liée à la grande dépression et aux chocs fiscaux considérables décidés par le gouvernement fédéral. Des années 1950 aux années 1970, les Etats-Unis connaissent la phase la moins inégalitaire de leur histoire. Mais depuis 1970, on assiste à une explosion sans précédent des inégalités de revenus (les différents bulles -2000, Internet, 2007, faillite de Lehmann Brothers- rendent la croissance chaotique mais ne remettent pas en cause la tendance de fond, qui se poursuit aujourd'hui). Celles-ci sont dues à la montée des super-salaires : le décile supérieur de la hiérarchie des salaires passe de 25 % à 35 % de la masse salariale totale (et le centile supérieur de 5 % à près de

10 %, les cadres dirigeants des grandes entreprises s'octroient des niveaux de rémunération extrêmement élevés, inédits dans l'histoire).

L'inégalité des revenus du travail

La théorie la plus répandue impute ces inégalités à une course poursuite entre l'éducation et la technologie : le salaire serait toujours égal à la productivité marginale du salarié, et dépendrait avant tout de sa qualification. Cette théorie ne permet pas de rendre compte de la diversité des évolutions historiques et des expériences internationales.

Nous avons remarqué (voir ci-dessus) le rôle central joué en France par les mouvements du **salaire minimum**. Aux Etats-Unis, le salaire minimum horaire joue aussi un rôle essentiel dans l'évolution des inégalités salariales. Il est resté bloqué depuis 1985 (où il est passé au-dessous du niveau français) entre 6 et 7,5 \$ (alors qu'il est monté progressivement jusqu'à 11 \$ en France).

Le Royaume-Uni a introduit un salaire minimum en 1999, l'Allemagne envisage de l'introduire en 2013-2014.

Mais la montée des inégalités salariales aux Etats-Unis concerne avant tout la **montée des super-cadres**, phénomène anglo-saxon (observé aussi, mais avec des ampleurs différentes, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie). Les décisions relatives à leurs rémunérations dépendent des rapports de force et des pouvoirs de négociation des uns et des autres. L'image de la « main qui se sert dans la caisse » est plus adaptée que celle de la « main invisible », métaphore du marché selon Adam Smith...

Les inégalités salariales ont fortement progressé aux Etats-Unis et au Royaume-Uni tout simplement parce que les sociétés américaine et britannique sont devenues beaucoup plus tolérantes face aux rémunérations extrêmes à partir des années 1970-1980.

L'inégalité de la propriété du capital

En **France**, on constate une légère tendance à la hausse de l'inégalité de la propriété du capital tout au long du XIX^e siècle (à partir d'un niveau de départ déjà très élevé), et même, en dépit de tous les discours rassurants des élites économiques et politiques de la III^e République, une accélération de la spirale inégalitaire au cours des années 1880-1913 : le décile supérieur atteint en 1910 90 % du patrimoine total, le centile supérieur 60 %. On retrouvait le même niveau d'inégalité qu'avant la Révolution ! De toute évidence, l'égalité des droits et des opportunités ne suffit pas –contrairement à ce que pouvait espérer Condorcet– à mener à l'égalité des fortunes. Piketty parle même à ce sujet de « l'échec de la Révolution française ». L'inégalité du capital est à peine plus forte au Royaume-Uni qu'en France à la Belle Epoque, et celle de la Suède est assez voisine (la Suède n'est pas le pays structurellement égalitaire que l'on imagine parfois).

La concentration des patrimoines ne s'est jamais totalement remise des chocs des années 1914-1945. En particulier, en 1945 fut institué un impôt de solidarité nationale qui comprend un prélèvement exceptionnel sur la valeur de tous les patrimoines estimée au 4 juin 1945, à des taux allant jusqu'à 20 % pour les patrimoines les plus élevés, et un prélèvement exceptionnel pesant sur tous les enrichissements nominaux de patrimoine survenus entre 1940 et 1945, à des taux allant jusqu'à 100% pour les enrichissements les plus importants...

Depuis les années 1980-1990, les inégalités patrimoniales sont reparties à la hausse, mais à un niveau nettement au-dessous de ce qu'elles étaient il y a un siècle : environ 60-65 % du patrimoine total pour le décile supérieur. La différence essentielle est qu'il existe maintenant une classe moyenne patrimoniale (les 40 % entre les 10 % du haut et les 50 % du bas) possédant environ un tiers du patrimoine national, ce qui n'est pas rien. Cela explique, au moins en partie, le grand élan d'optimisme qui anime l'Europe pendant les Trente Glorieuses (on a l'impression d'avoir dépassé le capitalisme, les inégalités et la société de classe du passé), ainsi sans doute que les plus grandes

difficultés à accepter, depuis les années 1980, que cette irrésistible marche en avant vers le progrès social se soit enrayée).

Si la concentration patrimoniale n'a pas retrouvé entièrement ses niveaux antérieurs, c'est en raison de nombreuses formes d'imposition progressive des dividendes, des intérêts, des profits et des loyers qui sont intervenus au cours du XX^e siècle.

Aux **Etats-Unis**, l'inégalité de la propriété du capital part d'un niveau moins élevé en 1810 (le décile et le centile supérieurs atteignent respectivement 58 % et 25 % de la totalité du capital), mais augmente durant tout le XIX^e siècle jusqu'à atteindre en 1910 des niveaux élevés, mais sensiblement inférieurs à ceux de l'Europe (80 %, 45 %). L'inégalité des patrimoines diminue au cours de la période 1910-1950, mais beaucoup moins fortement qu'en Europe, et repart à la hausse en 1970, jusqu'à dépasser en 2010 le niveau d'inégalité atteint en Europe : (le décile et le centile supérieurs atteignent respectivement plus de 70 % et près de 35 % de la totalité du capital).

Comment expliquer cette tendance à la concentration patrimoniale ?

Si le rendement du capital r est de 5% par an et le taux de croissance g de 1%, alors il suffit d'épargner 1/5 des revenus du capital-et de consommer les 4/5 restants – pour qu'un capital hérité de la génération précédente progresse au même rythme que l'économie dans son ensemble. Si l'on épargne davantage, le patrimoine s'accroîtra plus vite que la moyenne de l'économie, et les inégalités salariales auront tendance à s'élargir, tout cela sans qu'il soit nécessaire d'apporter le moindre revenu du travail. Il s'agit de conditions idéales pour que prospère une société d'héritiers.

Or l'inégalité r (rendement du capital) $>$ g (taux de croissance) correspond à une réalité historique incontestable. La valeur centrale du rendement du capital observée sur longue durée est voisine de 4 à 5 % par an, très supérieur au taux de croissance entre l'Antiquité et le XVII^e siècle, qui n'a jamais dépassé 0,1 -0,2 % par an. Il s'agissait, dans une large mesure, du fondement même de la société : c'est ce qui permettait à une classe de possédants de se consacrer à autre chose que sa propre subsistance. Thomas Piketty pose un graphique montrant l'évolution depuis l'Antiquité de r et g au niveau mondial. Le taux de rendement du capital (avant impôts, et avant prise en compte des pertes en capital liées aux guerres, et des plus-values ou moins-values) a toujours été nettement supérieur au cours de l'histoire, mais l'écart s'est fortement resserré dans la seconde moitié du XX^e siècle, quand la croissance mondiale a atteint 3,5 – 4 % par an. Selon toute vraisemblance, l'écart devrait s'élargir à nouveau au cours du XXI^e siècle, au fur et à mesure du ralentissement de la croissance (notamment démographique).

On voit immédiatement le rôle que peuvent jouer les impôts sur le capital –et les chocs de diverses natures- dans un tel contexte. A partir de la Première Guerre mondiale, les taux des impôts sur les revenus, les bénéfices et les patrimoines les plus élevés atteignent rapidement des niveaux importants. Depuis les années 1980-1990, dans un contexte idéologique de plus en plus marqué par la globalisation financière et la concurrence exacerbée entre Etats pour attirer les capitaux, les taux de ces impôts se mettent à baisser, voire parfois à disparaître.

Si cette situation perdure (rendement du capital élevé, croissance faible), ce qui est probable, l'écart entre r et g retrouvera au cours du XXI^e siècle un niveau proche de celui du XIX^e. Les conséquences inégalitaires d'une telle situation seront considérables (le retour de l'héritage concernera l'ensemble du monde), seront-elles acceptées durablement ?

Mérite et héritage dans le long terme

Le flux successoral annuel (la valeur totale des successions et donations transmises au cours d'une année) représente en France l'équivalent de 20-25 % du revenu national au XIX^e siècle, ce qui est considérable ; il s'effondre entre 1910 et 1950 (où il n'est plus que de 4-5 % du revenu national : on s'imagine alors que l'héritage a pratiquement disparu et que le capital est désormais une substance

que l'on accumule par soi-même, grâce à l'épargne et à l'effort) ; il augmente régulièrement depuis lors, pour atteindre en 2010 15 % du revenu national.

Les patrimoines hérités représentaient 80-90% du patrimoine total au XIX^e siècle et au début du XX^e ; cette part est tombée à 40-50% au XX^e siècle (pour la première fois dans l'histoire, à l'exception des pays neufs, les patrimoines accumulés du vivant des personnes constituent alors la majorité des patrimoines, près de 60%) et pourrait remonter vers 80-90 % au XXI^e siècle. Les cohortes du baby-boom ont dû se construire par elles-mêmes, presque autant que celles de l'entre-deux-guerres dévastées par les guerres ; les cohortes nées dans le dernier tiers du siècle sont au contraire soumises au poids de l'héritage, presque autant que celles du XIX^e et du XXI^e siècle.

Pour les générations nées depuis 1970, Vautrin a à nouveau raison : le niveau de vie atteint par le 1% des héritages les plus élevés dépasse le niveau de vie atteint par les 1% des emplois les mieux payés (qui représente tout de même plus de 10 fois le niveau de vie des 50% des emplois les moins bien payés). L'héritage va représenter près du quart des ressources totales - issues de l'héritage et du travail - dont elles vont disposer au cours de leur vie. Au sein de cette génération, 12 à 14 % des personnes recevront en héritage l'équivalent des revenus du travail reçus au cours de leur vie par les 50 % les moins bien payés d'une vie de travail (cette proportion est supérieure à la proportion équivalente pour les générations nées dans la première moitié du XIX^e siècle, qui n'était que de 9 à 10 %).

En démocratie, l'égalité proclamée des droits du citoyen contraste singulièrement avec l'inégalité bien réelle des conditions de vie, et pour sortir de cette contradiction, il est vital de faire en sorte que les inégalités sociales découlent de principes rationnels et universels, et non de contingences arbitraires.

L'idée selon laquelle la libre concurrence permet de mettre fin à la société de l'héritage et de conduire à un monde toujours plus méritocratique est une dangereuse illusion.

Le retour de l'héritage est sans doute une perspective importante pour la seconde moitié du XXI^e siècle. Mais pour les décennies à venir, il s'agit avant tout d'une réalité pour l'Europe, et à un degré moindre pour les Etats-Unis, mais pas pour le reste du monde.

L'inégalité mondiale des patrimoines au XXI^e siècle

Les forces de la mondialisation financière ne risquent-elles pas de conduire le siècle qui s'ouvre à une concentration du capital encore plus forte que toutes celles observées dans le passé, à moins que ce ne soit déjà le cas ?

L'inégalité des patrimoines tend à s'élargir sans limite : les patrimoines les plus importants obtiennent en moyenne des rendements plus élevés. Les fortunes mondiales les plus importantes ont progressé de 6 à 7 % par an, sensiblement plus vite que la moyenne des patrimoines. Le monde compte 1 400 milliardaires, qui se partagent 5 400 milliards de dollars.

Liliane Bettencourt n'a jamais travaillé, mais cela n'a pas empêché sa fortune de progresser aussi vite que celle de Bill Gates l'inventeur, dont le patrimoine continue d'ailleurs de croître tout aussi rapidement depuis qu'il a cessé ses activités professionnelles.

Le rendement du capital mélange de manière souvent indissociable des éléments relevant d'un véritable travail entrepreneurial (force absolument indispensable au développement économique), d'autres qui relèvent de la chance, et d'autres qui s'apparentent à du vol pur et simple.

Dans le monde d'aujourd'hui, les milliardaires possèdent 1,5 % du total des patrimoines privés et les fonds souverains (pays pétroliers, Chine, Hong-Kong, Singapour, ...) tout autant. Il est presque inévitable que les fonds pétroliers continuent leur progression actuelle, et que leur part dans les actifs mondiaux soit d'ici 2030-2040 au moins 2 -3 fois plus élevée que ce qu'elle est aujourd'hui. Mais le risque que les pays riches soit progressivement possédés par les pays pétroliers ou par la Chine

paraît beaucoup moins crédible et dangereux qu'une divergence de type oligarchique, où l'ensemble des pays serait détenu par les milliardaires et autres multimillionnaires.

Réguler le capital au XXI^e siècle

La nouvelle économie-monde est à la fois porteuse d'immenses espoirs (la fin de la pauvreté) et de déséquilibres insupportables (des individus aussi riches que des pays). La meilleure façon de réguler le capitalisme patrimonial mondialisé serait un impôt mondial et progressif sur le capital, ce qui permettrait de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts privés, tout en préservant l'ouverture économique et les forces de la concurrence. Il s'agit sans doute d'une utopie. A défaut, une telle solution peut toutefois être appliquée avec profit à une échelle régionale ou continentale, en particulier européenne, en commençant par les pays qui le souhaitent.

Un Etat social pour le XXI^e siècle

Quel doit être le rôle de la puissance publique dans la production et la répartition des richesses ?

Le poids de l'Etat est beaucoup plus lourd qu'il ne l'a jamais été. Les prélèvements obligatoires représentaient moins de 10 % du revenu national dans les pays riches jusqu'en 1910 ; ils en représentent aujourd'hui entre 30 % (Etats-Unis) et 55 % (Suède). Cette transformation (grandement facilitée par la croissance exceptionnellement forte des Trente Glorieuses) correspond à la mise en place d'un « Etat social » au XX^e siècle : éducation, santé, retraites. La redistribution moderne est construite autour d'une logique de droits et d'un principe d'égalité d'accès à un certain nombre de biens jugés fondamentaux. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », annonce le premier article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Doit-on inclure aujourd'hui le droit à la culture, au logement, au voyage ? L'égalité est la norme, « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

Les institutions éducatives ne permettent pas, ou du moins pas assez, la mobilité sociale. Le revenu des parents est devenu un prédicteur presque parfait de l'accès à l'université. Le revenu moyen des parents des étudiants de Sciences-Po est de l'ordre de 90 000€, ce qui correspond au revenu moyen des 10% des foyers français les plus riches.

Le processus de construction d'un Etat fiscal et social a été dans tous les pays aujourd'hui développés un élément essentiel du processus de modernisation et de développement. Mais **dans les pays les plus pauvres** du monde (Afrique subsaharienne, Asie du Sud), les prélèvements publics sont très bas (10 à 15 % du revenu national) ; **et dans les pays intermédiaires** (Amérique latine, Afrique du Nord, Chine), ils ne se situent qu'entre 15 et 20%. **Cette situation est préoccupante**, car elle peut conduire à un cercle vicieux : médiocrité des services publics, absence de confiance en l'Etat, difficulté à collecter des ressources fiscales...

Les pays riches et les organisations internationales portent une certaine responsabilité : décolonisation parfois chaotique (guerres d'indépendance, frontières arbitraires, effondrement des droits de douane dans le contexte de la nouvelle vague ultralibérale).

Repenser l'impôt progressif sur le revenu

L'impôt progressif sur le revenu, inventé au siècle dernier, y a joué un rôle central dans la réduction des inégalités, mais du fait de la concurrence fiscale entre pays, le prélèvement fiscal est aujourd'hui devenu régressif au sommet de la hiérarchie des revenus dans la plupart des pays.

Le taux supérieur de l'impôt sur le revenu (applicable aux revenus les plus élevés) a connu d'importantes fluctuations depuis un siècle :

-aux Etats-Unis, il est passé de 0 à 75 % (1919), 25% (fin des années 1920, désastreuse présidence Hoover), 63 % puis 79 % (1933 puis 1937, Roosevelt), 88% puis 94 % (!) en 1942 puis 1944, 90 % en 1960, 75 % en 1970, 70 % en 1980, 28 % en 1988, 40 % aujourd'hui ;
-en France, il a connu des pics à 70% en 1925 et dans les années 1940, a longtemps été voisin de 60 % et est aujourd'hui légèrement au-dessus de 50 % ;
-en Allemagne, il a connu un pic à 90% (au lendemain de la Seconde guerre mondiale, barème fixé par les autorités américaines), a été longtemps entre 50% et 60%, et est repassé à 45 % ;
-au Royaume-Uni, il a atteint des niveaux de 98 % pendant les années 1940 et à la fin des années 1970 (dans l'intervalle, il avoisinait 90%), pour retomber à 40 % dans les années 1990 et 2000.

Le taux supérieur sur les successions a lui aussi connu d'importantes variations, avoisinant les 80 % aux Etats-Unis pendant plus de trente ans (entre 1940 et 1980), ou les atteignant dans les années 1950 et 1960 au Royaume-Uni. Il est aujourd'hui descendu à 35 % aux Etats-Unis, 40 % au Royaume-Uni. En France, il a longtemps été à 25 %, 15 %, 20 %, pour monter au milieu des années 1980, et se stabiliser, à 40%.

Un impôt mondial sur le capital

Pour que la démocratie puisse reprendre le contrôle du capitalisme financier, l'outil idéal serait un impôt mondial annuel et progressif, prélevé sur le capital au niveau individuel, accompagné d'une très grande transparence financière internationale.

En termes de recettes, il ne s'agira jamais que d'un complément modeste à l'échelle de l'Etat social moderne. **Le rôle principal de l'impôt sur le capital n'est pas de financer l'Etat social, mais de réguler le capitalisme, et d'atteindre un objectif de transparence démocratique et financière sur les patrimoines.**

L'enjeu démocratique est considérable : il est très difficile d'avoir un débat serein sur les grands défis du monde d'aujourd'hui –l'avenir de l'Etat social, le financement de la transition énergétique, la construction de l'Etat dans les pays du Sud, etc- tant que règnera une telle opacité sur la répartition de richesses et des fortunes mondiales (et en particulier dans les paradis fiscaux).

Par ailleurs, si aucune politique de cette nature n'est mise en place, le risque d'une progression sans limite de la part des plus hautes fortunes dans le capital mondial est très élevé.

Les systèmes de transmissions automatiques d'informations sur les comptes bancaires sont actuellement débattus à l'échelle internationale, notamment entre les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne. L'objectif à viser dans ce domaine est que chaque administration fiscale nationale reçoive toutes les informations lui permettant de calculer le patrimoine net de chacun de ses ressortissants. La tentative la plus avancée à ce jour pour mettre fin aux paradis fiscaux est la loi américaine Fatca, dont l'entrée en vigueur graduelle est prévue pour 2014 et 2015.

Si un impôt sur la fortune était institué au niveau européen, au taux de 0% sur les patrimoines inférieurs à 1 million d'euros, 1% sur la fraction des patrimoines compris entre 1 et 5 millions d'euros, et 2% sur la fraction des patrimoines au-delà de 5 millions d'euros, un tel impôt rapporterait chaque année l'équivalent de 2 % du PIB européen, soit un complément non négligeable.

Dans le cas de la France, les très nombreuses exemptions vident l'impôt progressif sur le capital d'une bonne partie de son contenu. Sans transmission automatique d'informations bancaires entre pays européens, il est très difficile pour un pays isolé d'appliquer un impôt progressif sur le capital global.

D'autres modes de régulation sont possibles : le **protectionnisme** est une arme indispensable vis-à-vis des pays qui ne respectent pas les règles (en matière de transparence financière, de normes sanitaires, de respect de la personne humaine, etc.), une arme dont il serait bien fou de se priver. Mais

l'expérience historique suggère qu'un pays qui se lancerait fortement et durablement dans cette voie s'exposerait probablement à de graves déceptions. Et il est fort probable que les pays riches, échaudés par la crise financière de 2008, auront de plus en plus recours à des mesures de **contrôle des capitaux** dans les décennies qui viennent.

La question de la dette publique

Le problème de la dette est qu'elle doit le plus souvent être remboursée, si bien qu'elle est surtout dans l'intérêt de ceux qui ont eu les moyens de prêter à l'Etat, et à qui il aurait été préférable de faire payer des impôts.

Le monde riche est riche, ce sont ses Etats qui sont pauvres.

Pour réduire la dette, il existe trois méthodes que l'on peut combiner dans différentes proportions : l'impôt sur le capital, l'inflation et l'austérité. L'impôt exceptionnel sur le capital privé est la solution la plus juste et la plus efficace. A défaut, l'inflation peut jouer un rôle utile : c'est d'ailleurs ainsi que la plupart des dettes publiques ont été résorbées dans l'histoire. La solution la pire, en termes de justice comme en termes d'efficacité, est une cure prolongée d'austérité. C'est pourtant celle qui est suivie actuellement en Europe.

L'exemple historique le plus intéressant d'une cure prolongée d'austérité est celui du Royaume-Uni au XIX^e siècle. Il aura fallu un siècle d'excédents primaires (environ 2-3 points de PIB par an en moyenne de 1815 à 1914) pour se débarrasser de l'énorme dette publique issue des guerres napoléoniennes. Au total, les contribuables britanniques ont versé plus de ressources en intérêts de la dette qu'ils n'en ont consacré à leurs dépenses totales d'éducation. Il s'agit d'un choix qui était dans l'intérêt des détenteurs des titres de dette, mais il est peu probable que ce choix était dans l'intérêt général du pays.

Et l'euro ? Avant la création de l'euro, il était possible de dévaluer la monnaie, ce qui permettait au moins de rétablir la compétitivité et de relancer l'activité économique. La spéculation sur les taux d'intérêt nationaux est encore plus déstabilisante que les spéculations qui existaient autrefois sur les taux de change intra-européens. Seule une mise en commun des dettes publiques au sein de la zone euro, ou tout du moins des pays en son sein qui le souhaitent, permettrait de sortir de ces contradictions. Il faut créer un véritable Parlement budgétaire de la zone euro. Les Allemands et les Italiens ont proposé l'élection au suffrage universel d'un président de l'Union européenne. Mais, par-delà les alternances politiques, la France est hélas absente de ce débat.

Pour les pays européens, la priorité aujourd'hui devrait être de **bâtir une puissance publique continentale** capable de reprendre le contrôle du capitalisme patrimonial et des intérêts privés, et de porter haut le modèle social européen au XXI^e siècle ; les petits désaccords entre modèles nationaux sont relativement secondaires, tant il est vrai que c'est la survie du modèle commun qui est ici en cause.

Le patrimoine public net est certes presque nul, compte tenu de l'ampleur des dettes publiques, mais le patrimoine privé net est tellement élevé que la somme des deux n'a jamais été aussi élevée depuis un siècle. Donc l'idée selon laquelle nous serions sur le point de laisser des dettes honteuses à nos enfants et petits-enfants, et que nous devrions nous ouvrir la tête de cendres pour nous faire pardonner, n'a tout simplement aucun sens.

Plutôt que de se soucier de la dette publique, il serait plus urgent de se soucier **d'augmenter notre capital éducatif** et **d'éviter que notre capital naturel se dégrade** (réchauffement climatique, ...).

Conclusion

Les inégalités progressent rapidement, au point qu'elles retrouvent les niveaux d'avant la Révolution française, ou d'avant la Première Guerre mondiale. La croissance des Trente Glorieuses, exceptionnelle, ne reviendra pas. Le taux de rendement privé du capital est plus élevé que le taux de croissance. Par conséquent, les patrimoines issus du passé se recapitalisent plus vite que le rythme de progression de la production et des salaires. Une fois constitué, le capital se reproduit tout seul. Le passé dévore l'avenir. Les inégalités peuvent atteindre des niveaux insupportables, en contradiction avec l'idéal égalitaire que nous portons depuis la Révolution. La hausse du niveau d'éducation ne suffit pas à résoudre cette contradiction. La bonne solution est l'impôt progressif annuel sur le capital, qui permet d'éviter la spirale inégalitaire sans fin, tout en préservant les forces de la concurrence.

Courrier des lecteurs

LLR réagit aux notes de lecture sur « **Toxique planète** », d'**André Cicolella**.

Je viens de lire ta note, et ma remarque concerne évidemment le livre et pas tes notes, mais il y a des choses que je ne saisis pas :

L'obésité n'est pas une maladie, c'est peut-être à la rigueur un symptôme, ou une manifestation de certaines maladies, ou une conséquence d'un manque de contrôle sur l'environnement et sur la quantité ou la qualité de la nourriture, mais ça n'a pas de sens de la mettre au même niveau que les maladies respiratoires. On meurt de pneumonie, de tuberculose ou d'insuffisance respiratoire, et l'obésité induit éventuellement des maladies qui provoquent la mort, mais à ma connaissance, personne n'est jamais mort d'obésité pure. Et un certain nombre de gens non obèses ont du diabète ou du cholestérol.

Par ailleurs, je pense que l'une des raisons pour lesquelles il y a tant de maladies chroniques, c'est aussi que les labos pharmaceutiques privilégient le traitement des symptômes plutôt que guérir définitivement leurs patients, c'est une rente de situation beaucoup plus lucrative pour eux. Donc ces maladies ainsi traitées sont rendues chroniques de fait avec le vieillissement de la population, et les effets secondaires des médicaments pris sur une longue durée induisent d'autres troubles également chroniques.

Enfin, mettre sur le même plan les problèmes d'environnement des pays en développement, où on connaît les problèmes et où petit à petit, pas assez vite cependant, on érige des infrastructures sanitaires appropriées, et des problèmes d'environnement de pays nantis incapables de maîtriser leur propre expansion et leurs multinationales oublieuses de la vie humaine.

Désolée, mais ta note ne m'a pas donné envie de lire le livre.

Merci de ton travail. Comme dans le monde de la recherche scientifique, les informations les plus importantes sont celles qui disent que telle hypothèse conduit à une impasse. Cela permet de connaître le bon chemin.

Réponse d'André Cicolella : J'ai traité du lien santé environnement mais pas du système de soins et notamment de l'utilisation des médicaments. Les causes des maladies chroniques ne peuvent pas se réduire à des effets des médicaments, ce serait un peu réducteur. Le bisphénol A par exemple est bien un problème de contamination chimique, l'usage des sodas un problème de contamination nutritionnelle etc etc ...tout cela pèse de façon décisive dans la genèse des grandes maladies chroniques. La surconsommation de médicaments contribue à amplifier le phénomène mais à mon avis ne peut être considéré comme le problème central. Cela n'empêche pas qu'au plan individuel, ce puisse être différent bien sûr.